

# Index des Journaux. 1826.

## REVENU, Casuel et Territorial.

——Résolution de la Chambre, déclarant qu'il doit être employé à défrayer les dépenses de l'Administration de la Justice, et du Gouvernement Civil de cette Province, sous l'autorité des Lords Commissaires de la Trésorerie de Sa Majesté, 85.

——Du Bas-Canada. *Vide*, Gouverneur en Chef. Messages de sa part, *etiam*, Canada-Bas.

RIVIERE St. Charles. *Vide*, Magistrats de la Cité de Québec.

——Des Ottawas. L'Adresse faite conjointement par la Législature du Haut-Canada, pour l'ouverture d'un Canal navigable de cette Rivière au Lac Ontario, est mise devant la Chambre, 36.

SHERIFS. Le Bill reçu de l'Assemblée, pour faire des règlements pour leurs Offices, est mis de côté, après avoir été amendé par un Comité Spécial, 188.

——Message du Gouverneur en Chef, recommandant de concourir à faire une provision, pour couvrir les dépenses encourues par le Shérif de Québec, en fournissant de l'Eau à la Prison de ce District, par des ouvrages hydrauliques, 92.

SERMENT. L'un des Membres de la Chambre prête le Serment, 42.

SESSIONS de Quartier du District de Gaspé. Message de Son Excellence le Gouverneur en Chef relativement aux dépenses encourues et à encourir pour tenir la Cour de Session dans ce District, 92.

SOCIETE Amicale. *Vide*, Bills envoyés par l'Assemblée.

TEMISCOUATA. Chemin qui conduit au Lac de. *Vide*, Gouverneur en Chef. Messages de sa part.

——Le Bill qui accorde une somme d'argent pour y faire des Réparations, est sanctionné, 194.

TENURE. Changement de. Résolutions de cette Chambre, relativement à certaines procédures de l'Assemblée à ce sujet, 189. *Vide*, Résolutions de la Chambre, *etiam*, Résolutions de l'Assemblée et Adresses au Gouverneur en Chef.

THE'. *Vide*, Gouverneur en Chef. Messages de sa part, et, Adresses faites par les deux Chambres, *etiam*, Gouverneur, Lieutenant, du Haut-Canada.

——Le Bill pour mieux constater les droits sur le Thé importé de la Chine, reçoit la Sanction Royale, 193.

WARRANTS. En paiement des dépenses contingentes de la Chambre, demandés en faveur des Greffier, et Greffier Assistant de cette Chambre, 42, 186, 188.

WRITS de Prorogations, émanés depuis la dernière Session, 5, 6, 7, 8, 9.

——Ils doivent être entrés tout au long sur les Journaux de la présente Session, 14.

X——

Y——

Z

**F I N I S.**